

Informations concernant

L'OPTION ESPAGNOL EN CLASSE DE 6°

Madame, Monsieur,

Vous avez complété une demande pour inscrire votre enfant au Collège Saint Jean-Baptiste de La Salle pour la classe de sixième.

Nous portons à votre connaissance que nous avons un groupe d'élèves qui peut suivre **l'option espagnol** de 2 heures hebdomadaires dès la sixième. Les élèves qui débiteront l'espagnol en classe de 6° seront répartis sur l'ensemble des classes de ce niveau.

Etant donné le nombre de demandes, nettement supérieur à nos possibilités d'accueil, nous vous demandons **IMPERATIVEMENT** :

- De bien spécifier le souhait pour cette option sur la demande (entourez OUI).
- De faire parvenir au collège, **avant le 17 mai 2019**, les deux bilans de CM2.

Afin d'éviter tout malentendu ce sont les familles et elles seules qui nous fournissent les bilans.

Une commission se réunira ensuite pour étudier chaque dossier comportant la demande de l'option espagnol. Seront retenus **les meilleurs dossiers, la qualité des résultats et celle du comportement seront déterminantes**. Toute demande pour laquelle nous ne pourrions pas examiner les bilans sera rejetée.